



FAULQUEMONT : Suite à la parution de l'article de presse ci-dessous évoquant la démission d'un élu de la majorité de son poste d'adjoint, vous êtes plusieurs à me demander de réagir.

undefined - jeudi 3 novembre 2022

Saint-Avoid et environs

FAULQUEMONT

Alain Labre démissionne de son poste d'adjoint

O. Bo



Alain Labre avait rejoint le conseil municipal en 2020 et avait été élu adjoint au maire. Photo RL

[Alain Labre](#), membre du conseil municipal depuis 2020, a fait part de sa démission du poste de 4^e adjoint au maire en charge de la solidarité et de la santé. La sous-préfecture l'a acceptée il y a quelques jours. « [J'étais de plus en plus en désaccord avec les orientations du maire Bruno Bianchin](#) », explique le principal intéressé. « Et puis il y a eu la goutte d'eau qui a fait déborder le vase et m'a encouragé à prendre cette décision », complète l'élu sans en dévoiler davantage. Alain Labre reste toutefois conseiller municipal « mais avec quelles responsabilités ? », s'interroge celui qui représentait la commune au sein du District urbain de Faulquemont (Duf) et du Centre communal d'action sociale (CCAS). « J'ai rendu les clés de la mairie en déposant ma lettre de démission le 18 octobre dernier. Depuis, j'attends des nouvelles du maire... ».



Pourquoi le ferais-je ? Par ce que j'ai beaucoup écrit à son sujet ?

Il s'agit de la décision d'un élu qui nous déclare, je le cite « **être de plus en plus en désaccord avec les orientations du maire** ».

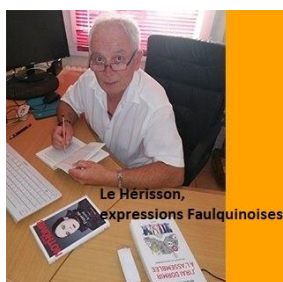
Un élu qui ne démissionne pas du conseil municipal, et qui cependant **ne peut plus** prétendre à être président de la commission « Solidarité-Santé » ou d'une autre, **ne peut plus** prétendre représenter le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et Centre de soins infirmiers (CSI) qui lui est rattaché, pas plus qu'il **ne peut prétendre** siéger dans des institutions extérieures.

A noter, qu'à compter de la date du jour de sa démission, il ne percevra plus son indemnité mensuelle d'adjoint au maire de 680,64€.

Par contre, cet élu **ne nous dit pas** s'il quitte le groupe majoritaire dont il est issu. Certes cet article de presse laisse apparaître un goût d'exaspération avec cette déclaration « **La goutte d'eau qui a fait déborder le vase** ». Je vous l'accorde, **il aurait été courageux** que cet ex-adjoint au maire donne **les vraies** raisons de sa démission.



Les semaines prochaines nous en apprendront **peut-être** davantage, n'oublions pas que cet élu avait déjà manifesté son désaccord avec le maire en lui demandant de le démissionner.



Mais si je devais m'exprimer sur cette démission, alors je dirais que je suis étonné du silence du maire depuis le 18 octobre (*C'est dans l'article*) et surtout de l'absence du droit de réponse que le maire n'a pas fait valoir au journal. La politique de la presse est basée sur le contradictoire.

Oui, c'est curieux, pourquoi le maire **BIANCHIN** ne s'est-il pas exprimé sur cette démission et sur les propos tenus par son ex-adjoint ?

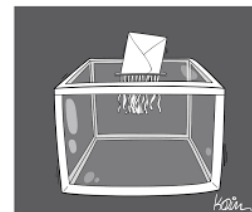


LA PEUR
C'EST POUR LES PEUREUX

Nous savons tous que le courage n'est pas la plus grande qualité de ce maire, pas plus que la transparence d'ailleurs.

Je rappelle que le **maire BIANCHIN** n'a jamais organisé une réunion publique digne de ce nom par la seule crainte d'affronter ses administrés contrairement à ce que faisait son prédécesseur.

TRANSPARENCE GARANTIE



PRENDRE SON
courage
À DEMAIN

Peut-être que cette publication le stimulera et qu'il combattrait son manque de courage légendaire en faisant une déclaration à son tour dans la presse.